

MAIRIE DE



BAYON

54290

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 17

Présents : 16

Absents : 1

Excusés : 0

Nombre de suffrages
exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation

26/06/2020

Date d'affichage

03/07/2020

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente
délibération, qui a été
transmise en Sous-Préfecture
et publiée le :

03/07/2020



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/07/2020

L'an deux mille vingt, le premier juillet à 20h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etaient présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme LURION Eve-Hélène, Mme VAUNE Audrey, M. ROUY Christophe, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, Mme RAUMEL Karine, Mme COINTEAUX Chantal, M. DECLERQ Ludovic, Mme FRANCOIS Vanessa.

Etai(ent) excusé(s) : /

Etai(ent) absent(s) : M. BATTISTON Serge

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme DELORME Sylvie

Vote du budget primitif du lotissement 2020 Délibération n°2020 - 42

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Nicole CHARROIS,
vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 :

Investissement

Dépenses : **688 383,84**

Recettes : **688 383,84**

Fonctionnement

Dépenses : **689 694,25**

Recettes : **689 694,25**

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>		
Dépenses	:	688 383,84 (dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	688 383,84 (dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	:	689 694,25 (dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	689 694,25 (dont 0,00 de RAR)

Le Conseil Municipal **DECIDE** à l'unanimité de voter le budget primitif 2020 du lotissement.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

